

Le Port autonome de Strasbourg s'engage à être **un acteur exemplaire dans ses pratiques et ses actions**.

Ses ambitions se traduisent par une démarche de Responsabilité Sociétale, véritable contribution au développement durable, qui montre sa volonté d'assumer la responsabilité des effets de ses décisions et de ses activités et d'en rendre compte auprès de ses parties prenantes.

La démarche RSE du Port autonome de Strasbourg est structurée autour d'un plan d'actions, dont les actions prioritaires sont proposées par le comité de pilotage RSE dans lequel toutes les directions sont représentées, puis validées chaque année en Comité de direction.

L'avancement des actions fait l'objet d'une revue trimestrielle par le même Comité. Un tableau de bord permet de suivre les progrès.

Les axes d'actions prioritaires du Port autonome de Strasbourg sont :

- Définir la vision à moyen terme de l'entreprise et la rendre lisible pour tous au travers du projet stratégique Phénix,
- Renforcer et structurer le dialogue avec les parties prenantes, en particulier avec nos clients,
- Améliorer les conditions et relations au travail : augmenter la cohésion des équipes, renforcer les compétences et le développement des agents, définir et formaliser les valeurs éthiques de l'établissement et susciter l'adhésion de tous,
- Assurer la transition écologique et énergétique : promouvoir la multimodalité tant pour les marchandises que pour les salariés, préserver la biodiversité en équilibre avec la vocation économique des sites portuaires, développer l'écologie industrielle et l'économie circulaire,
- Développer les achats responsables.

Les objectifs définis annuellement par la direction générale impliquent une **amélioration continue** dans l'ensemble de ces domaines.

La direction générale s'engage à fournir les moyens nécessaires en ressources humaines et financières pour atteindre les objectifs définis.

La mise en œuvre de cette politique fait appel à l'adhésion, à la participation et aux compétences de tout le personnel.

Le Port autonome de Strasbourg a fait évaluer son engagement RSE au sens du référentiel ISO 26000 en 2018 et s'engage à poursuivre ce type d'évaluation à intervalle régulier.

12 3 OCT. 2019

Jean-Louis Jérôme
Directeur Général